

# LE TEMPS

---

opinions Mardi 23 septembre 2014

## Initiatives UDC: c'est Dunant qu'on assassine!

Par Guillaume Barazzone

Guillaume Barazzone, conseiller national PDC et membre de l'exécutif de la Ville de Genève, s'inquiète des nouvelles initiatives populaires lancées cet été par le parti blochérien, qui, selon lui, a franchi la ligne rouge

L'été 2014 restera gravé dans la conscience des humanistes de Suisse comme une saison noire. L'UDC vient d'annoncer plusieurs initiatives populaires, toutes plus radicales les unes que les autres et destinées à isoler définitivement notre pays du reste du monde.

Hormis la résiliation des accords bilatéraux indispensables à notre prospérité, on retiendra deux textes particulièrement infâmes: l'un ayant pour objectif d'empêcher l'acceptation de toute demande d'asile qui n'aura pas été déposée dans un aéroport à la descente d'un avion et qui abolit de facto la possibilité de demander asile en Suisse; l'autre qui, sous prétexte d'assurer la primauté du droit national sur le droit international, vise à résilier la Convention européenne des droits de l'homme. Grisée par son succès du 9 février, l'UDC a franchi une ligne rouge. Elle livre les minorités aux persécutions et trahit la longue tradition humanitaire suisse.

Notre pays n'est en effet historiquement pas le pays du repli. En 1848, année de la fondation de notre Etat fédéral et de grandes révolutions populaires en Allemagne, France et Autriche notamment, le gouvernement suisse de l'époque annonçait dans une directive aux cantons l'accueil de tous les réfugiés d'Europe fuyant les persécutions. Il estimait en effet qu'il fallait accorder le séjour aux réfugiés de toute origine, armés ou non, par respect de l'humanité. Le résultat de cette politique fut l'accueil de plus de 15 000 personnes, l'équivalent à l'époque de la population de la ville de Zurich (20 000 habitants)!

Rappelons aussi que c'était un pays pauvre qui posait ce geste généreux et fort: il avait connu une guerre civile (le Sonderbund) peu de temps auparavant et voyait de nombreux émigrants partir vers l'Amérique. En février 1871, la Suisse décidera même, en pleine guerre franco-prussienne, d'interner dans le Val-de-Travers une armée française en déroute, celle du général Bourbaki. Près de 88 000 hommes, soit l'équivalent de 3% de la population suisse de l'époque, seront alors logés, nourris et soignés pendant plusieurs semaines. En 2014, l'UDC annonce que «la barque est pleine» et tonne contre les abus généralisés des réfugiés qui menacent la Suisse, devenue un des pays les plus riches du monde. Le nombre annuel de demandeurs d'asile est, lui, en moyenne de 20 000 personnes depuis 2009...

En 1863, c'est un homme d'affaires protestant, Henri Dunant, qui fonda avec d'autres la Croix-Rouge, destinée à fournir, de manière permanente et neutre, des secours aux soldats blessés. S'en suivra la conclusion des fameuses Conventions de Genève qui forment toujours le socle du droit international humanitaire. Cent cinquante ans plus tard, c'est un autre homme d'affaires protestant, Christoph Blocher, qui trahit cet héritage humaniste, fierté de la Suisse, en refusant par principe l'asile aux réfugiés n'ayant pas le bon goût d'arriver par avion...

Notre pays, nous l'avons vu, s'est illustré par des gestes humanitaires exceptionnels. Il a cependant

aussi connu ses périodes sombres, susceptibles de se répéter et dont il faut toujours combattre les prémisses. A la fin du XIXe siècle déjà, des centaines de Suisses attaquèrent sans raison des restaurants italiens dans la ville de Zurich. On reprochait alors à ces gens leur habillement provocateur, la menace qu'ils représentaient pour la morale et la sécurité et le fait que, pratiquant le concubinat avec de nombreuses compagnes, ces travailleurs menaçaient l'intégrité des femmes suisses ([NZZ](#) du 30.07.1896)! A l'heure de l'intégration réussie des immigrés italiens, espagnols, portugais et autres, l'UDC tient aujourd'hui le même discours spécieux contre les étrangers.

La défense d'une Suisse ouverte et humaniste ne doit cependant pas empêcher un débat sur les procédures d'asile. Les réformes récentes visant à l'accélération de celles-ci dans l'intérêt des requérants doivent ainsi être saluées. Il était en effet intolérable de faire attendre de nombreuses familles en moyenne 700 jours pour parvenir à la résolution des procédures complexes jusqu'à maintenant. Avec le projet récent de réforme présenté à la rentrée par le Conseil fédéral, les véritables réfugiés devraient pouvoir obtenir l'asile en près de 140 jours.

En conclusion, notre pays a été et restera une terre d'accueil pour les opprimés, ce dont il peut être fier. Il a été d'autant plus généreux au XIXe siècle lorsque, pays pauvre et d'émigration, la population suisse s'identifiait à la situation dramatique des réfugiés. Cependant, notre pays possède aussi une tendance à la peur irrationnelle contre les étrangers qui peut aboutir aux pires des pratiques, au refoulement de personnes persécutées, notamment.

C'est cette tendance, défendue aujourd'hui par l'UDC, que je combattrai résolument avec toutes les forces humanistes du parlement, tout en menant une réflexion sur l'accélération et la rationalisation des procédures d'asile. Comme le rappelait récemment l'ancien conseiller fédéral Adolf Ogi, 2015 devra être l'année de la mobilisation générale contre «la folie radicale destructrice de l'UDC». Il s'agira de défendre une Suisse ouverte, prospère et fière de ses valeurs humanistes.

**LE TEMPS © 2015 Le Temps SA**